



CHIFFRES CLÉS

MARS 2017

BASSIN DE LA FERTÉ BERNARD

SITUATION AU 28/02/2017



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	févr 2017	Poids	Evolution / février 2016	Cumul de mars 2016 à février 2017	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 355		-4,3%			
- dont moins de 25 ans	402	17,1%	-15,0%			
- dont 50 ans et plus	661	28,1%	4,4%			
- dont Femmes	1 146	48,7%	-3,5%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	946	40,2%	-12,8%			
- dont Obligations d'emplois	311	13,2%	6,9%			
- dont Indemnisés	1 187	50,4%	-1,9%			
- dont Bénéficiaires du RSA (*) Revenu Solidarité Active	395	16,8%				
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	668		-4,0%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 268		13,8%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	4 291		0,4%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	313		-8,7%	4 596	17,5%	↗
- dont licenciements économiques	NC			58	1,3%	↗
- dont autres licenciements	27	8,6%	-30,8%	319	6,9%	↘
- dont fin de contrat	47	15,0%	-17,5%	831	18,1%	↘
- dont fin de mission	29	9,3%	20,8%	425	9,2%	↗
- dont 1ère entrée sur le marché	15	4,8%	-34,8%	313	6,8%	↗
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	171		23,9%	2 353	40,7%	↗
- dont OEE durables	85	49,7%	32,8%	1 042	44,3%	↗
- dont Intérim	58	33,9%	16,0%	692	29,4%	↗
- dont Industrie	20	11,7%	42,9%	343	14,6%	↗
- dont BTP	8	4,7%	-11,1%	80	3,4%	↗
- dont Tertiaire	143	83,6%	24,3%	1 922	81,7%	↗

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.**Catégorie B** : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).**Catégorie C** : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).**DELD** : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).**Obligations d'Emplois** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.**OEE durables** : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.**BFM** : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).